

1. Arbitrer une rencontre :

- a. Formation délivrée par la CRAMC :
 - i. Connaissance code de jeu et mécanique d'arbitrage
 - ii. Gestion de la rencontre (joueurs, coach)
 - iii. Gestion personnelle : le stress et la condition physique
 - iv. Travailler le « savoir être général »
- b. Evaluation / Formation
 - i. Evaluer la partie connaissance : test code de jeu
 - ii. Evaluer ses prestations : Observation sur les rencontres + Observation vidéo.

2. Former des arbitres

- a. Etre capable de transmettre ses connaissances à des arbitres stagiaires ou départementaux.
 - i. Encadrement de stages
 - ii. Observation de jeunes arbitres
 - iii. Etre tuteur sur des rencontres jeunes en CF3
 - iv. Possibilité de participer à l'encadrement du camp « Michel CHATEAU »

3. Se former techniquement :

- a. Formation délivrée par la CT ligue :
 - i. Suivre sur les deux années une formation entraîneur départemental et régional
 - ii. Entraîner un groupe jeunes
 - iii. S'entraîner et jouer si possible.

Proposition d'action sur les deux ans

1. Travail code de jeu :

- a. Envoi de **deux QCM par mois** aux stagiaires : Chaque stagiaire devra répondre par mail avec **l'argumentation de toutes les réponses** à l'aide des articles du code de jeu et des interprétations.
- b. Envoi de séquences **vidéos à étudier** : Chaque stagiaire devra répondre **à l'aide d'un tableau à compléter** et à renvoyer au formateur.
- c. Bilan



- i. Une réunion par mois de 2 h00 sur **analyse vidéo de situations** et un **QCM noté de synthèse** des deux QCM envoyé pendant le mois.

2. Module Evaluation / Formation :

- a. **Participation à tous les stages CRAMC** soit comme stagiaire (R1, CF3) ou comme formateur en formation (R2 potentiels Départementaux, obligation de suivre le stage formateur ligue, ou féminin)
- b. **Deux observations par trimestre**, avec vidéo à étudier par le stagiaire et à renvoyer au formateur pour étude.
- c. Bilan :
 - i. **Une évaluation bilan par trimestre** (possible sur le lieu du stage) :
 1. 1 QCM noté
 2. 1 évaluation vidéo
 3. 1 évaluation sur mise en place d'une séquence de formation arbitre (préparer en amont sujet envoyé par mail)
 4. 1 Luc Léger

Suivi et progression :

Chaque stagiaire repartira de chaque module Evaluation/ Formation avec :

- Des pistes de travail pour le trimestre suivant :
 - o Code de jeu
 - o Vidéo
 - o Observation
- Chaque stagiaire aura un carnet de suivi renseigné à chaque module
- Les points de **gestion seront travaillés** lors des entretiens de fin de module trimestriel.

La progression tiendra compte des **progrès de chacun**, afin de permettre la réussite à l'examen final.





SOLEIL FORMATION

Siege Social :

Mr Dominique SEUREAU

9 Rue des GUILLOCHAUX

86800 St Julien L'Ars

Tel : 06.43.67.31.13

Siret : En cours

CD DU 19-11-2012 - Document de travail



Mr Dominique SEUREAU

CD DU 19-11-2012 - Document de travail

